l'emploi des ballons dans l'armée, idée qui fit créer, sous le nom de *compagnie des aérostiers*, un corps spécial qui subsista à Meudon jusque sous le Consulat. En 1793, Garnerin, revêtu des fonctions de commissaire national, se rendit à l'armée du Nord, où, monté dans un aérostat, il observa les mouvements de l'ennemi. Fait prisonnier par les Autrichiens et enfermé dans la citadelle de Bade, il n'en sortit que lors de l'échange de la duchesse d'Angoulême. Le désir de s'évader lui avait inspiré l'idée du parachute. La première expérience qu'il en fit eut lieu dans le parc de Monceaux, le 22 octobre 1797, avec un plein succès. Avant lui, Blanchard s'était servi d'un appareil analogue, au moyen duquel il faisait descendre des animaux; mais Garnerin jeune est le premier qui ait donné au parachute assez de perfection pour qu'un homme pût s'aventurer à une descente si périlleuse. En 1800, il répéta ses expériences devant la cour de Russie émerveillée, et il prit, dès cette époque, le titre de *premier aéronaute du Nord*. Mandé à Paris, en 1804, pour les fêtes du couronnement de Napoléon, il s'éleva de la place du Parvis Notre-Dame avec un immense ballon surmonté d'une couronne lumineuse de 3,000 verres de couleur. Le lendemain, il tombait dans la campagne de Rome; mais, en rasant le tombeau de Néron, un morceau de la couronne y était resté accroché. Les rapprochements auxquels cet accident donna lieu causèrent la disgrâce de l'aéronaute, qui fut dès lors remplacé dans les fêtes publiques par Mme Blanchard. On a de lui: *Voyage et captivité du citoyen Garnerin* (1797, in-8°); *Usurpation d'état et de réputation par un frère au préjudice d'un frère* (1815).

GARNET (Henri), jésuite anglais, impliqué dans la conspiration des poudres, né à Nottingham en 1555, mort à Londres en 1608. Il entra dans la compagnie de Jésus à Rome, en 1575, fut renvoyé dans sa patrie avec le titre de provincial, pour se mettre à la tête des derniers missionnaires que la société entretenait encore en Angleterre (1586), excita les soupçons du gouvernement par ses intrigues secrètes avec la cour d'Espagne, connut, à ce qu'il semble, et peut-être encouragea le fameux complot des poudres, fut arrêté avec les autres conjurés, condamné à mort, pendu, puis écartelé. V. POUDRES (conspiration des).

GARNET (Thomas), médecin anglais, né à Casterton (Westmoreland), mort à Londres en 1802. Reçu docteur en 1788, il exerça la médecine à Londres, à Bradford, à Liverpool, à Glascow, où il obtint une chaire de chimie (1796), et enfin de nouveau à Londres, où il professa la chimie, la physique et la mécanique. Garnet a laissé, en anglais, plusieurs ouvrages dont les principaux sont: *Traité sur les eaux minérales* (1792, in-12); *Cours de chimie* (1797); *Observations faites pendant un voyage dans les montagnes et dans une partie des îles occidentales de l'Ecosse* (1800, 2 vol. in-4°); *Doctrine populaire sur la zoonomie* (1806, in-4°).

GARNI, IE (gar-ni) part. passé du v. Garnir. Pourvu: *Un appartement* GARNI *de meubles. Un lit* GARNI *de rideaux. Une étagère* GARNIE *de porcelaines. Les murs de ma chambre sont* GARNIS *d'estampes et de tableaux.* (X. de Maistre.) ‖ Muni: *Une mâchoire* GARNIE *de toutes ses dents. Les deux paupières de la fauvette à tête grise sont* GARNIES *de cils blancs.* (Buff.) *L'appareil digesteur peut être considéré comme un moulin* GARNI *de ses blutoirs.* (Brill.-Sav.) ‖ Orné: *Un manteau de velours* GARNI *de dentelles. Un chapeau* GARNI *de plumes. Le vainqueur recevait des mains du monarque une coupe d'or* GARNIE *de pierreries.* (Volt.) ‖ Rempli, approvisionné: *Il n'a jamais le gousset bien* GARNI. *Il y a bien encore pour moi des tracasseries à subir, quand ce ne serait qu'avec ma bourse toujours si mal* GARNIE. (Béranger.)

— Touffu: *Avoir les cheveux bien* GARNIS.

— Bien feutré, en parlant des étoffes: *Voilà du drap bien* GARNI.

— Absol. Meublé: *Un hôtel* GARNI. *Une chambre* GARNIE. *Il semble que notre génération soit en chambre* GARNIE: *dès que les revenus augmentent on change d'hôtel.* (E. Souvestre.)

C'est un logis *garni* que j'ai pris tout à l'heure.
MOLIÈRE.

— Blas. Se dit d'un badelaire, d'une épée dont la garde, la poignée et le pommeau sont d'un autre émail que la lame: *Marec de Lannay, en Bretagne, d'azur à deux badelaires d'argent,* GARNIS *d'or, passés en sautoir, les pointes en bas. Bernard de Calonne, en Artois: de gueules à l'épée d'argent,* GARNIE *d'or, la pointe en bas, accostée de deux étoiles à six rais du même. Ravignan de Joncreux, en Champagne: d'azur à deux épées d'argent,* GARNIES *d'or, passées en sautoir, les pointes en bas.*

— Jurispr. *Plaider les mains garnies*, Se dit d'une personne qui, pendant le procès, jouit de la chose qui est l'objet de la contestation.

— Art culin. Muni d'accessoires, tels que persil, champignons, etc., soit comme assaisonnement, soit comme ornement, en parlant d'un mets: *Un plat* GARNI. *Des côtelettes* GARNIES.

— s. m. Cabinet, chambre, maison qui se louent garnies de meubles: *Loger en* GARNI. *Le propriétaire du* GARNI *fut condamné à une amende.*

— Constr. Nom donné aux morceaux de pierre de petite dimension qu'on place dans les interstices des pierres de taille, lorsqu'on construit un mur. ‖ On dit aussi REMPLISSAGE.

GARNIEC s. m. (gar-ni-èk). Métrol. Nom d'une mesure de capacité usitée en Pologne, et qui vaut $1^{lit},590$.

GARNIER (Robert), poëte dramatique français, né à la Ferté-Bernard (Maine) en 1545, mort au Mans en 1601. Destiné au barreau par sa famille, il alla étudier le droit à Toulouse; mais Robert préférait les *Muses* à *Thémis*, et précisément il se trouvait dans un milieu tout à fait littéraire et poétique. En 1565, l'académie de Clémence Isaure couronna ses essais. Un pareil début était bien fait pour encourager. Toutefois, Garnier sut mener de front le droit et la poésie. D'abord avocat au parlement de Paris, il devint par la suite conseiller au présidial, puis lieutenant criminel au Mans. Tout en remplissant ses austères fonctions de juge, il continua d'écrire, cultiva surtout la poésie tragique et s'y fit un nom honoré. Les rois Charles IX et Henri III professaient une estime toute particulière pour Garnier. Ils lui offrirent des postes éminents qu'il refusa, afin de conserver toute son indépendance, et aussi, paraît-il, par excès de modestie.

« Il jouissait de toute sa gloire, dit M. Ledru, lorsqu'un événement affreux l'exposa au plus grand des dangers. Pendant l'épidémie de 1583, qui moissonna des milliers de malheureux, les domestiques de ce poëte, profitant de cette cruelle circonstance, essayèrent de l'empoisonner avec toute sa famille pour piller sa maison. L'épouse seule avala le fatal breuvage, et n'évita la mort qu'à l'aide des secours qui lui furent promptement administrés. Les scélérats, soupçonnés et bientôt convaincus, périrent sur l'échafaud. » Henri IV, étant monté sur le trône, nomma Garnier conseiller d'Etat. Mais celui-ci, inconsolable de la perte de sa femme morte depuis peu, se retira au Mans, où il termina sa carrière.

« Si, comme les autres pièces de cette époque, lisons-nous dans une notice anonyme, celles de Garnier manquent d'action, si elles ont une marche lente et trop souvent entravée par de fréquents récits, on y trouve du moins une couleur tragique; la versification en est plus correcte; le style a plus de noblesse et plus d'élévation; il y a des situations intéressantes; les discours des personnages sont quelquefois à la hauteur des sentiments dont ces personnages sont agités. Les progrès de l'art sont déjà sensibles. »

Cette appréciation est d'une parfaite justesse.

L'œuvre de ce vieil auteur renferme les compositions suivantes: *Plaintes amoureuses* (Toulouse, 1565, in-8°); *Hymne de la monarchie* (Paris, 1568, in-8°); *Porcie, épouse de Brutus*, tragédie; *Hippolyte, fils de Thésée*, tragédie, sujet traité par Racine dans *Phèdre*; *Cornélie, épouse de Pompée*, tragédie, la plus mauvaise des pièces de Robert Garnier; *Marc-Antoine*, récit fortement imagé de la mort de l'amant de Cléopâtre, le célèbre triumvir; la *Troade* ou la *Destruction de Troie*, tragédie où l'on trouve plus d'action et moins de récits que dans les autres; *Antigone*, tragédie imitée de Stace et écrite avec chaleur; *Sédécie*, ou la *Prise de Jérusalem*, tragédie; *Bradamante*, sujet emprunté à l'Arioste; cette dernière pièce eut un succès prodigieux. Ces tragédies, à l'exception de la dernière, ont des chœurs à la manière grecque. Le tout a été réuni en un volume sous ce titre: les *Tragédies de Robert Garnier, conseiller du roi, lieutenant criminel au présidial du Maine* (dédiées) *au roi de France et de Pologne* (Paris, 1580, in-12). Garnier, fort supérieur à Jodelle, a obtenu le suffrage unanime des auteurs ses contemporains. C'était un homme d'un talent incontestable, sinon un homme de génie. Il connaissait à fond le théâtre des Grecs et des Latins, et savait s'inspirer de ces modèles. On doit, en outre, à cet auteur un recueil intitulé: *Plaintes amoureuses contenant élégies, sonnets, épîtres, chansons* (Toulouse, 1565, in-4°), d'une très-grande rareté.

GARNIER (Sébastien), poëte français, né à Blois vers 1545, mort en 1607. Il a composé la *Henriade* (1593, in-4°), poëme plus que médiocre, sorte de gazette mal rimée, en 16 livres, que les ennemis de Voltaire ont fait réimprimer en 1770, voulant faire croire à un plagiat commis par le grand homme. On a de Garnier un autre poëme de la même force, la *Loyssée* (1593, in-4°), sur le roi saint Louis. Garnier était procureur général du bailliage de Blois.

GARNIER (Claude), poëte français, né à Paris dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il vivait encore en 1615. C'était un gentilhomme qui avait embrassé la profession des armes, comme il le dit dans un de ses sonnets. Les vers que nous avons de lui furent imprimés à Paris en 1609 (in-12), sous ce titre: *l'Amour victorieux de Claude Garnier, etc., plus quelques poézies tirées des œuvres de l'auteur.* Ce recueil est formé de deux cents sonnets, tous relatifs à l'amour, et ce n'était là, au dire du poëte (*avant-propos*), qu'une faible partie et un échantillon de ce qu'il avait l'intention de livrer à la publicité. Il « retenoit au coffre pour cette heure *dix* ou *douze mille* vers. » On est effrayé d'une pareille fécondité, qui nous explique la médiocrité des productions de Garnier. Rarement un auteur très-productif parvient à faire des chefs-d'œuvre. Il rappelle ces arbres riches en branches et en feuilles, mais pauvres en fruits.

Claude Garnier avait commencé par être rimeur courtisan; mais, trompé sans doute dans ses espérances d'ambition ou dégoûté de la cour, il fit jouer son téorbe sur un autre mode:

C'est trop chanter les rois,
C'est trop user ma voix
En faveur de leur gloire...

Ce fut alors qu'il composa le poëme de l'*Amour victorieux*, qui est en quatre chants et en vers de dix syllabes. Garnier eut des envieux, et ce lui fut une occasion de faire sa propre apologie. Nous y avons remarqué cette strophe passablement ambitieuse:

Je suis comme une roche au milieu des orages
Contre leurs vains discours,
Et tel qu'un beau soleil entouré de nuages
Quand il refait son cours.

Le morceau se termine de la sorte. Le poëte parle de ses détracteurs:

Non, non, je veux leur blâme, et ne veux d'autre [gloire
En faveur de mon art,
Pour être un jour assis au temple de Mémoire,
Compagnon de Ronsard.

« Ces strophes, comme le dit l'auteur d'une notice, ne manquent pas d'une certaine vigueur. L'amour-propre humilié supplée quelquefois au talent. » Parmi les sonnets de Claude Garnier il en est un que l'on trouve assez joli:

Blanche est la neige encore non touchée;
Blanche est l'hermine et la fleur de nos rois:
Blanche est l'albâtre, *et les peuples indois*;
Blanc est l'ivoire, et blanche est la jonchée.

Blanc est l'oiseau dont la voix épanchée
Rend sur Méandre une mourante *voix*;
Blanc est celui que Vénus aux beaux doigts
Accouple au frein d'une bride attachée.

Blanc est le marbre en Afrique taillé;
Blanc est le flot par les vents travaillé;
Cent fois plus blanc est ton sein, ma rebelle;

Et cent fois plus, sans leur faire de tort,
Que le sein blanc de Cyprine la belle,
Et que celui des Charites encor.

GARNIER (Jean), théologien et jésuite, né à Paris en 1612, mort à Bologne en 1681. Il professa, pendant vingt-six ans, la théologie à Paris. La variété de ses connaissances et l'étendue de son érudition lui acquirent une grande réputation. Il mourut en se rendant à une assemblée générale de son ordre en Italie. On a de Garnier un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont: *Organi philosophiæ rudimenta* (Paris, 1651, in-8°); *Regulæ fidei catholicæ de gratia* (1655); *Marii Mercatoris opera cum notis et dissertationibus* (1673, in-fol.); *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis* (1678); *Liber diurnus Romanorum Pontificum cum notis et dissertationibus* (1680), journal contenant les formules des lettres et des actes des souverains pontifes du VIe au IXe siècle; *Tractatus de officiis confessoris erga singula pœnitentium genera* (1689), etc.

GARNIER (Jean-Jacques), philosophe, érudit et historien français, membre de l'ancienne Académie des inscriptions et historiographe de France, né à Gorron, bourg du département de la Mayenne, en 1729, mort à Paris en 1805. Il était d'une famille très-pauvre, qui parvint néanmoins à lui procurer une assez bonne éducation. Garnier se rendit à Paris pour en tirer parti, comme font beaucoup de jeunes provinciaux qui ne trouveraient pas chez eux à utiliser leurs talents. Garnier avait dix-huit ans et une grande naïveté: il était venu à pied, et, à son arrivée, il lui restait vingt-quatre sous dans sa poche. En passant rue de la Harpe, il vit une foule de jeunes gens entrer dans la cour d'une grande maison, qu'une inscription placée sur le haut de la porte indiquait être le collége d'Harcourt: il entra. Un employé de l'établissement, le croyant un élève en retard, lui signifia d'entrer en classe. Garnier lui conta son histoire. On appela le principal, à qui il plut et qui lui donna un modeste emploi au collége. Des travaux assidus lui permirent, au bout de plusieurs années, d'être nommé professeur d'hébreu au Collége de France, puis inspecteur du roi, par l'entremise, dit-on, du ministre Saint-Florentin. Son passage au Collége de France ne fut pas inutile à l'établissement, qui était tombé en décadence, et auquel son enseignement rendit un certain lustre.

Une question mise au concours par l'Académie des inscriptions, en 1761, le mit davantage en évidence. L'Académie proposait de rechercher « ce qui était resté en France, sous la première race de nos rois, de la forme du gouvernement qui subsistait dans les Gaules sous la domination romaine. » Garnier eut le prix, ce qui lui valut d'être admis parmi les juges comme académicien ordinaire.

Outre la continuation de l'*Histoire de France de Velly*, depuis le règne de Louis XI jusqu'à celui de Charles IX, par laquelle il acquit une réputation dont le souvenir n'est pas éteint, plusieurs mémoires présentés à l'Académie des inscriptions, sur les paradoxes philosophiques chez les anciens, les lois militaires des Grecs, la philosophie de Platon et celle d'Epictète, lui ont donné un rang distingué parmi les érudits spéciaux du XVIIIe siècle. Le premier (1768) est intitulé: *Caractère de la philosophie socratique.* L'auteur y examine si Platon doit être considéré comme le fidèle interprète de Socrate. Il pense, avec Diogène Laerce et Brucker, que Platon, qui serait dans ce cas un philosophe éclectique, emprunte, dans ses *Dialogues*, à Pythagore ses idées, à Héraclite ses problèmes ontologiques, et à Socrate seulement sa morale. Son admiration pour Platon est sans bornes. Il a écrit sur lui trois *Mémoires*, dans le recueil de l'ancienne Académie des inscriptions: 1° *Sur l'usage que Platon a fait des fables*; 2° *Sur le Cratyle*; 3° *Sur les paradoxes philosophiques*. Il a sur le *Cratyle* une opinion à part. On sait que, dans ce dialogue, Platon traite de la nature des mots. Proclus, Marsile Ficin et les commentateurs de la Renaissance avaient pris Platon à la lettre. Platon n'a voulu faire, suivant Garnier, qu'une ingénieuse ironie. Il en prend thèse pour diriger une attaque à fond contre la doctrine d'Héraclite. Dans sa dissertation *Sur les paradoxes*, il prétend que les stoïciens ont pris chez Platon toute la partie métaphysique de leur doctrine, et, dans cette hypothèse, ils n'auraient pas pris grand'chose, car le stoïcisme est un système pratique qui se moque volontiers de la dialectique. C'était, du reste, un homme de mœurs stoïques; il avait vendu une maison de campagne pour obliger un négociant dans l'embarras et qui mourut insolvable. Les créanciers convoquèrent Garnier pour partager en commun ce qui restait de l'avoir du mort: « Puisque quelqu'un doit perdre, répondit-il, la préférence revient de droit à ses amis; je la réclame à ce titre, » et il ne se rendit point à la réunion. En 1790, il résigna ses fonctions au Collége de France, pour ne pas prêter serment à la constitution dite de 1791. Il était cependant très-pauvre. Avant son entrée à l'Institut, Lalande, son ami, lui avait fait obtenir de l'Etat une pension de 1,200 fr. Lors de la création de l'Institut (1803), il fut admis d'office dans la classe des travaux historiques. Il mourut âgé de soixante-quinze ans, en 1805, aimé et honoré de tous. Outre les écrits cités plus haut, on a encore de Garnier: *Réflexions sur un parallèle d'Homère et de Platon*, dédiées à l'abbé Massieu; une *Dissertation sur le tableau de Cébès*, un *Mémoire sur l'art oratoire de Corax*, et des *Observations sur quelques ouvrages de Panétius.* Tous ces opuscules ont paru dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions.* Il avait encore publié, ailleurs: l'*Homme de lettres* (Paris, 1764); *Traité de l'éducation civile* (1765), suite du précédent; l'*Origine du gouvernement français* (1765); *Eclaircissement sur le Collége de France* (1789). On lui attribue deux autres ouvrages anonymes: le *Commerce remis à sa place* (1756, in-12), et le *Bâtard légitimé* ou le *Triomphe du comique larmoyant* (1757, in-12).

GARNIER (Charles-Georges-Thomas), littérateur français, né à Auxerre en 1746, mort en 1795. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, puis devint, à l'époque de la Révolution, commissaire du roi près le tribunal du troisième arrondissement de Paris (1791) et commissaire national près le tribunal de son département. Garnier consacra tous ses loisirs aux lettres. En 1770, il avait commencé, dans le *Mercure de France*, sous le pseudonyme de Mlle Raigner de Malfontaine, la publication de petits proverbes dramatiques que Mme de Pralay, institutrice de la jeune princesse de Condé, fit jouer, à l'abbaye de Panthemon, par son élève et par ses compagnes. Ces proverbes, assez spirituellement écrits, ont été publiés sous le titre de *Nouveaux proverbes dramatiques* (Paris, 1784, in-8°). Garnier a donné, en outre: *Adélaïde* ou la *Force du sang* (1771); *Alcipe*, imitation libre de l'*Astrée* (1773); *Zéphirine* (1771). Il a publié, comme éditeur, des collections de petits ouvrages curieux que l'on aurait de la peine à retrouver séparément: le *Cabinet des fées* (1785, 41 vol. in-8°); *Voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux* (1787, 39 vol. in-8°); *Ana* ou *Collection de bons mots* (1789, 10 vol. in-8°).

GARNIER (Germain), économiste français, frère du précédent, né à Auxerre en 1754, mort en 1821. Il fut d'abord procureur au Châtelet et secrétaire de Mme Adélaïde, tante de Louis XVI. Royaliste constitutionnel dès le commencement de la Révolution, il fit partie du club des Impartiaux, devint membre du département de Paris, refusa le portefeuille de la justice que lui proposait le roi, et se réfugia en Suisse après le 10 août 1792. Après le 18 brumaire, il salua le soleil levant, et fut tour à tour préfet de Seine-et-Oise, sénateur, comte de l'Empire, etc. Louis XVIII, à son retour, le trouva prêt à changer de maître, et son zèle pour la Restauration lui valut la pairie et le titre de ministre d'Etat. Le comte Garnier défendit intrépidement, dans la Chambre des pairs, tous les projets du pouvoir. Comme économiste, il se rattacha à l'école des *physiocrates* mitigée par celle d'Adam Smith. Voici les titres de ses principaux ouvrages: une bonne traduction de la *Richesse des nations*, d'Ad. Smith (1805, 5 vol. in-8°), réimprimée plusieurs fois; *Histoire des banques d'escompte* (1806, in-8°); trois *Mémoires*

sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité (1817-1818), fortement critiqués par Letronne, et refondus par l'auteur sous ce titre: *Histoire de la monnaie depuis les temps de la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charlemagne* (1819, 2 vol. in-8°).

GARNIER DE SAINTES (Jean), conventionnel montagnard, né à Saintes (Charente-Inférieure) en 1754, mort en 1820. Il était avocat dans sa ville natale avant la Révolution, dont il accepta les principes avec enthousiasme. Elu procureur syndic du département, il fut ensuite envoyé à la Convention nationale et prit place sur les bancs de la Montagne. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort en motivant ainsi son vote: « Les peuples, lorsqu'ils sont trahis, ne jugent pas leurs rois: ils lancent la foudre et les exterminent. » Lors de la trahison de Dumouriez, il proposa à la Convention de confier le pouvoir exécutif à une commission de douze membres et de déclarer Pitt ennemi du genre humain. Envoyé dans l'Ouest, il y déploya une énergie extraordinaire contre les Vendéens et les contre-révolutionnaires, et paya souvent de sa personne dans les actions militaires. Il remplit encore d'autres missions dans la Charente-Inférieure et la Gironde, fut un de ceux qui tentèrent d'opposer une digue au flot de la réaction, réclama en faveur des patriotes opprimés, appuya la loi qui éloignait de Paris les ex-nobles, et néanmoins fit rendre un décret en faveur des veuves et des enfants des condamnés. Après l'insurrection populaire du 1er prairial, il se déclara avec certaine âpreté contre les insurgés, et, quelques mois plus tard, réclama des mesures énergiques contre les fauteurs royalistes du mouvement du 13 vendémiaire. Réélu au conseil des Cinq-Cents, il proposa l'exclusion des nobles des fonctions publiques, appuya le coup d'Etat du 18 fructidor contre les royalistes, demanda l'application d'une taxe sur les nouveaux enrichis et sortit du conseil en 1798. Président du tribunal de Saintes pendant la période de l'Empire, il siégea à la Chambre des représentants en 1815 et fit décréter l'envoi de commissaires aux armées. Banni par la Restauration, comme régicide, il passa aux Etats-Unis, et se noya par accident avec son fils dans un voyage sur l'Ohio.

GARNIER DE L'AUBE, conventionnel, né vers 1759, mort vers 1812. Compatriote et ami de Danton, il fut envoyé par son département à la Convention nationale, prit place sur les bancs de la Montagne, vota la mort du roi, fut chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans les départements de l'Yonne et de l'Aube, puis, après le 31 mai, de réprimer l'insurrection fédéraliste du Jura, missions qu'il remplit avec autant de modération que de succès. Il ne joua d'ailleurs qu'un rôle effacé, et il est surtout connu par sa fameuse exclamation au 9 thermidor. Robespierre, luttant en vain contre les clameurs de l'Assemblée, était retombé sur son siége, brisé d'efforts et la voix étranglée. Garnier lui cria d'une voix terrible: « C'est le sang de Danton qui t'étouffe! »

En brumaire suivant, il fut nommé membre du comité de Sûreté générale, participa à la réaction, fut désigné par la Guyane pour le conseil des Cinq-Cents, mais vit son élection annulée par le conseil. Sous le Directoire, il fut employé comme commissaire près de l'administration centrale de son département.

GARNIER (Etienne-Barthélemy), peintre français, né à Paris en 1759, mort dans la même ville en 1849. Issu d'une famille riche, il reçut une brillante éducation littéraire. Ses parents le destinaient à la magistrature; mais son amour pour la peinture, qui avait pris rapidement les proportions d'une véritable passion, en décida autrement. En sortant du collége, il se fit admettre dans l'atelier de Doyen, puis dans celui de Vien. Il suivait encore les conseils de ce dernier maître, quand il se présenta au concours du prix de Rome. Il fut couronné vainqueur en 1788, bien qu'il eût pour concurrents Girodet et Gérard. Durant son séjour en Italie, et tout en satisfaisant aux engagements réglementaires, il exécuta plusieurs tableaux qui signalèrent son nom au public. Aussi, quand il revint à Paris, en 1793, était-il déjà fort connu. L'année même de son retour, il exposa la *Désolation de la famille de Priam*, esquisse excellente, qui eut un immense succès. Le Directoire lui en commanda l'exécution. En 1795, malgré les graves préoccupations du moment, son *Ulysse et Nausicaa* fut encore accueilli très-favorablement. Mais le succès qui avait signalé chacune de ses expositions devint un véritable enthousiasme, quand parut le tableau commandé par le Directoire, la *Désolation de la famille de Priam.* Cette immense peinture, actuellement au Louvre, est une des plus belles pages de l'art français. D'une composition sérieuse et sévère, elle est pleine de figures superbes, de groupes poignants, dramatiques, d'une poésie sombre et sauvage. Ce n'est pas l'œuvre d'un coloriste, et cependant la couleur en est bien supérieure à tout ce qu'on voyait en ce temps-là. Cet excellent tableau, l'un des meilleurs du maître, mit le comble à sa réputation. En 1801, après son exposition de la *Charité romaine*, Garnier fut chargé de peindre au Louvre, dans une salle des antiques, un sujet décoratif. Il exécuta *Diane apparaissant à Hercule sur les bords du Ladon.* Mais ce tableau, plein de qualités cependant, ne vaut pas ses œuvres antérieures. Au Salon de 1808, parut le *Napoléon méditant dans son cabinet sur une grande carte de l'Europe*, portrait d'un grand caractère. Après plusieurs autres expositions, il peignit, en 1814, l'*Enterrement de Dagobert*, qu'on voit encore dans la sacristie de l'église Saint-Denis. A la rentrée des Bourbons, l'artiste sut retrouver auprès de Louis XVIII la faveur dont il jouissait auprès de Napoléon, et les commandes continuèrent d'occuper sans cesse son infatigable pinceau. Ainsi, en 1827, il n'avait pas moins de trois énormes tableaux au Salon: la *Procession de saint Charles Borromée durant la peste de Milan*, qui décore aujourd'hui l'église de Saint-Germain; *Saint Louis pris pour arbitre entre le roi d'Angleterre et ses barons*; *Réception du duc d'Angoulême, à Chartres, à son retour d'Espagne.* En 1831, l'artiste, déjà vieux, exécuta cependant d'une main vigoureuse le tableau qui est aux Sourds-Muets. Cette composition fut suivie de plusieurs autres, qui se ressentent de l'âge du peintre. Citons, par exemple, le *Mariage de Napoléon et de Marie-Louise*, que l'on voit à Versailles. Cette énorme toile, terminée seulement en 1847, est encombrée de petites figures insignifiantes, de chevaux, de voitures d'un caractère grotesque, d'une exécution pauvre et timide.

Garnier était de l'Institut depuis 1816. Son œuvre est considérable, bien plus par la dimension et l'importance de ses peintures que par leur nombre. Quelques-uns de ses tableaux sont d'un mérite hors ligne; presque tous ont de grandes qualités. Garnier, bien que contemporain de David, s'éloigna sensiblement de la manière du peintre des *Horaces*, qui était pourtant, à cette époque, la loi suprême de l'art français, la condition *sine qua non* de la notoriété d'un artiste. Le genre de ce peintre forme la transition entre les écoles classique et romantique. Sa fécondité est inépuisable dans les détails, son coloris d'une grande richesse; mais on lui reproche de la froideur dans l'expression, et une grâce qui va jusqu'à la mignardise. Son modelé manque de précision, ses ombres sont lourdes et sans transparence. Enfin, trop souvent il ne sait pas dégager les groupes principaux des groupes accessoires; de sorte que la composition manque d'ordre et de clarté. Malgré ses imperfections, Garnier restera toujours un des maîtres de la grande école dont Ingres est la plus haute expression, et son nom sera toujours un des grands noms de l'art français.

GARNIER (Jean-Guillaume), mathématicien français, né à Wassigny, près de Guise, en 1766, mort en 1840. Il fut successivement professeur de mathématiques à l'Académie militaire de Colmar (1788), examinateur des aspirants à l'Ecole polytechnique (1795-1809), adjoint à l'illustre Lagrange dans la même école (1802), professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr (1814), puis à l'université de Gand (1817-1830). Garnier était un savant laborieux, un vulgarisateur plutôt qu'un homme de génie. Ses ouvrages sont nombreux. Nous citerons les suivants: *Cours d'analyse algébrique* (1803, in-8°); *Réciproques de la géométrie* (1807, in-8°); *Leçons de statique* (1811, in-8°); *Traité de météorologie* (Bruxelles, 1837, in-8°); le *Cours complet de Bezout*, avec des notes (6 vol. in-8°). En 1825, il a fondé, avec Quetelet, la *Correspondance mathématique et physique.*

GARNIER (Athanase), littérateur français, né à Véron, près de Sens, en 1767, mort à Paris en 1827. Il occupa des emplois dans l'administration avant la Révolution, et fut, après la création de l'Empire, nommé vérificateur du Garde-meuble de la couronne. Garnier employa ses loisirs à la culture des lettres. Nous citerons, parmi ses écrits: l'*Appréciateur du mobilier* ou *Moyen de faire l'estimation et la vérification du mobilier le plus étendu* (1821); *Manuel du tapissier décorateur et du marchand de meubles* (1830); des romans publiés sous le pseudonyme d'*Athier*: *Vingt ans de folie* (1823, 3 vol. in-12); *Lucile* ou les *Archives d'une jolie femme* (1825, 2 vol. in-12). On lui doit aussi: *Mémoires sur la cour de Louis Bonaparte et sur la Hollande* (1828).

GARNIER (François-Xavier-Paul), jurisconsulte français, né à Brest en 1793. Il quitta la marine militaire pour aller faire son droit à Paris, où il fut reçu licencié en 1813. En 1820, il devint avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation, fut, à deux reprises, nommé président du conseil de son ordre, et se démit de sa charge en 1846. Les principaux ouvrages de M. Garnier sont: *Régime des eaux ou des rivières navigables, flottables ou non* (1822, in-8°; 4e édit., 1839-1851, 5 vol. in-8°); *Traité des chemins de toute espèce, comprenant les grandes routes, chemins de halage, vicinaux, etc.* (1828, in-8°); *Supplément au Traité des chemins* (1836, in-8°); *Traité des actions possessoires* (1833, in-8°); 3e édit., sous le titre de *Traité de la possession, de la propriété, etc.* (1847-1853, 2 vol. in-8°); *Législation et jurisprudence nouvelles sur les chemins et voies publiques de toutes espèces* (1855, in-8°), etc. Tous ces ouvrages, fruit d'études approfondies, sont très-estimés. M. Garnier a créé, avec M. Roger, en 1824, les *Annales universelles de législation et de jurisprudence commerciales*, et fourni plusieurs articles à l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle.*

GARNIER (Adolphe), psychologue français, un des principaux représentants de l'école éclectique, et le disciple le plus éminent de Jouffroy, né à Paris le 27 mars 1801, mort au mois de mai 1864. Il fit avec succès ses études au collége Bourbon, où il eut pour professeur celui qui devait être son maître et décider plus tard de sa carrière philosophique. Le prix d'honneur de philosophie, obtenu par lui au concours général, le signala d'abord à l'attention de l'Université. Mais comme il n'avait encore pris aucune détermination relative au choix d'un état, il abandonna la philosophie pour entrer à l'Ecole de droit, et se fit recevoir avocat. La littérature militante le tenta un moment. Il collabora à la *Revue encyclopédique*, au *Producteur* et surtout au journal le *Globe*, où débutaient brillamment plusieurs jeunes gens d'avenir. Le *Globe* n'appartenait pas encore aux adeptes de l'école saint-simonienne, et assurément Jouffroy ne s'attendait pas à avoir pour successeurs ceux à propos desquels il dira plus tard: « Il n'est personne qui, en cherchant sérieusement ce qui est bien et ce qui est mal, ne puisse purifier son intelligence et son âme de ce flot d'idées fausses, immorales, bizarres, qu'une licence incroyable d'esprit encore plus que de cœur verse aujourd'hui sur la société... Nul n'est excusable de ne pas sauver sa raison et son caractère dans un temps comme celui-ci; car s'il y a dans les circonstances sociales au milieu desquelles nous nous trouvons des excuses pour ceux qui laissent l'une s'égarer et l'autre se corrompre, ces obstacles ne les absolvent pas. » Garnier comprenait très-bien la justesse du raisonnement de son maître, et quand le *Globe* changea de mains pour devenir saint-simonien, il s'empressa de le quitter. La fréquentation de Jouffroy et le succès d'une brochure relative à la légitimité de la peine de mort le ramenèrent à la philosophie, que sa position de fortune et les nécessités du moment ne lui permettaient de cultiver avec fruit qu'en entrant dans l'enseignement public. Une noble ardeur le poussait vers ces belles études; elle ressemblait à l'impatience qui pousse le missionnaire à évangéliser les nations sauvages. M. Garnier voulait contribuer aussi au renouvellement moral que l'école éclectique se croyait appelée à accomplir. C'est dans cette vue qu'il se présenta à l'agrégation, et il fut nommé, en qualité de suppléant, à la chaire de philosophie du lycée de Versailles, sous le ministère Martignac. En 1830, devenu titulaire de la même chaire, il ne tarda pas à donner des preuves d'une aptitude extraordinaire pour le professorat. Il était doué de « cette qualité souveraine et exquise, la simplicité, une simplicité nue, mais pleine de grâce et de distinction, qui attirait, retenait, rappelait ceux qui venaient l'écouter, dit M. Paul Janet. Cette parole toujours pure et précise semblait craindre de vous surprendre en touchant l'imagination: elle se dissimulait en quelque sorte et laissait parler les choses elles-mêmes. » Un exemple suffira pour la faire apprécier. Il est tiré du *Précis d'un cours de psychologie*, publié par l'auteur en 1831 (1 petit vol. in-8°). Voici comment il raconte l'origine de la métaphysique: « Depuis les temps les plus reculés de l'antiquité grecque jusque vers le milieu du VIe siècle avant Jésus-Christ, les hommes qui, poussés par le désir de savoir, naturel à l'humanité, cherchèrent à pénétrer la raison des choses furent appelés sages, οἱ σοφοί... Pythagore déclara que la méditation des penseurs ne devait pas s'appeler science, σοφία, mais recherche de la science, φιλοσοφία... Lorsque Sylla revint d'Athènes, il en rapporta les manuscrits d'Aristote, qu'il remit entre les mains d'Andronicus de Rhodes. Celui-ci ayant trouvé après les livres intitulés: Τὰ φυσικά (les *Choses naturelles*), cinq livres qui n'avaient point de titre particulier, voulut en marquer la place, et la désigna par ces mots Τὰ μετὰ τὰ φυσικά (*Livres faisant suite aux choses physiques...*). Ils composent ce qu'on appelle la métaphysique dans la philosophie scolastique. » Ce sont de ces notions simples qui entrent dans l'esprit pour n'en plus sortir. M. Garnier avait ce talent austère et sans prétention, qui consiste à mettre un enseignement, abstrait de sa nature, à la portée des intelligences ordinaires, ce qui est le cas de la majorité des lecteurs, pour lesquels les livres sont faits en général, tandis que le petit nombre d'hommes d'élite n'a pas besoin de livres pour apprendre à penser. Ces qualités spéciales le désignaient d'avance au choix de l'Université pour les grandes chaires de Paris. Il y fut appelé en 1833. Il professa dans différents lycées avant d'entrer comme maître de conférences à l'Ecole normale, et, dans toutes ces fonctions où il fut successivement appelé, il déploya un talent remarquable. En 1838, la santé chancelante de M. Jouffroy l'ayant contraint à quitter sa chaire, tout le monde pensa aussitôt à M. Garnier pour le remplacer. Celui-ci monta en effet dans cette chaire, illustrée par tant de philosophes, et soutint dignement l'honneur de la cause qu'il défendait. Il n'en descendit qu'à la mort de son maître, en 1842, et M. Damiron fut chargé de le remplacer. Garnier fut alors donné comme adjoint à Royer-Collard, pour la chaire d'histoire de la philosophie moderne, et, en 1845, il obtint celle de philosophie proprement dite, jadis occupée par Jouffroy. Il la conserva jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1864. En 1860, il avait remplacé M. de Tocqueville à l'Académie des sciences morales, où il eut lui-même pour successeur M. Cochin. Bien qu'associé à l'école éclectique par ses études et ses fonctions universitaires, M. Garnier ne fut jamais, en réalité, qu'un psychologue. Dans l'origine, la psychologie n'était pas exclue de la philosophie éclectique. Science nouvelle, à peu près créée par Locke et les essayistes écossais, Laromiguière et Royer-Collard l'avaient mise à la mode en France; ensuite, dominé par le prestige que des philosophes illustres avaient su donner à cette science, l'éclectisme avait affiché l'intention de diriger de ce côté une partie considérable de ses efforts. Cousin lui-même avait fait de la psychologie une des grandes divisions de son programme et n'avait pas hésité à la proclamer la source profonde de la science philosophique. « Avant de se mettre librement à penser ou à sentir, disait-il (voir Damiron, *Essai sur la philosophie en France au* XIXe *siècle*, 1828, 1 vol. in-8°, p. 328), il faut que l'âme ait d'abord la pensée et le sentiment, qu'elle les ait reçus en quelque sorte et les ait vus se développer par l'effet des circonstances au sein desquelles elle est placée; en d'autres termes, avant d'agir comme force libre, il faut qu'elle agisse comme force fatale, avec une intelligence et une passion qui s'exercent fatalement. C'est pourquoi l'âme ne devient une personne, n'est un être moral, ne peut parler d'elle et en son nom que quand elle est parvenue à être quelque chose dans les mouvements auxquels elle se livre. » Cousin entrevoyait qu'il y avait à la fois honneur et profit pour l'âme à se rendre compte de ses opérations et, par conséquent, à les étudier d'une manière expérimentale. Jouffroy prit au sérieux les paroles et l'intention de Cousin, et fit de l'examen des phénomènes psychologiques l'objet propre de ses recherches. Il conseillait d'ajourner les problèmes de la métaphysique jusqu'à ce qu'on connût la nature intime de l'âme, de la conscience. Il mourut à la peine, après avoir émis une théorie, éclairci quelques points et préparé la voie à d'autres plus heureux. Cependant l'éclectisme ne tint pas ses promesses de la première heure. Après avoir reconnu la nécessité absolue de disséquer l'âme humaine avant d'entrer dans le domaine de la philosophie objective, la nécessité de donner des notions générales à des jeunes gens qui n'avaient point une vie entière à consacrer à la recherche de la vérité l'avait détourné de sa voie. Il s'était donc borné à faire l'historique de la question, à exposer, commenter, énumérer les problèmes à résoudre, et à indiquer la méthode à suivre. Seul, après Jouffroy, M. Garnier a regardé le programme de Cousin comme un engagement que l'éclectisme se devait à lui-même de remplir. Il publia un *Traité des facultés de l'âme*, qui est, pour ainsi dire, le résumé de sa vie entière. L'auteur n'était pas un homme de génie; mais c'était un penseur indépendant et original. « Il avait en outre à un haut degré, dit M. Paul Janet, l'une des premières facultés philosophiques: il pensait par lui-même. Jamais il n'a admis une seule idée qui ne lui fût devenue propre, et qu'il n'ait en quelque sorte, comme le disait Jouffroy, *repensée* de nouveau. Aussi tenait-il à toutes ses idées, comme il arrive lorsqu'on les a conquises par son propre effort, au lieu de les recevoir toutes faites par la complaisance facile d'un esprit sans résistance et sans ressort. Nul n'a moins cédé que lui à ce scepticisme flottant, si fréquent de nos jours, qui se plaît à donner successivement raison à tout le monde, parce qu'il n'a pas assez de force pour choisir, ni assez de science pour se décider. »

Les principaux ouvrages de M. Garnier sont: *Précis de psychologie* (1830, in-8°); la *Psychologie et la phrénologie comparées* (1839, in-8°); *Critique de la philosophie de Thomas Reid*, *Quid sit poesis*, thèses pour le doctorat (1840); *Traité de morale sociale* (1850, in-8°); cet ouvrage a été couronné par l'Académie française; *Traité des facultés de l'âme* (1852, 3 vol. in-8°; 1865, 2e édit., 3 vol. in-12).

Il a publié, en outre, une excellente édition des œuvres philosophiques de Descartes, et fourni plusieurs articles au *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Franck, entre autres une notice estimée sur la vie et les travaux de Jouffroy son maître. Il a laissé des fragments d'une *Histoire de la morale* qu'il n'a point achevée, mais dont il a donné des extraits à l'Académie des sciences morales. M. Garnier avait préparé une 2e édition de son *Traité des facultés de l'âme*, qu'il n'a pas eu le temps de mettre au jour. La publication en est due à M. Paul Janet, qui l'a accompagnée d'une préface, suivie de notes explicatives.

GARNIER (Hippolyte-Louis), graveur et lithographe, né à Paris en 1802, mort en 1855. Il apprit la peinture sous la direction d'Hersent, exécuta des marines et des paysages, dont le plus remarquable est une *Vue d'un château gothique dans le Calvados*, puis s'adonna à l'étude de la lithographie, se créa une manière à part, composée de hachures, de grains, de frottis, de tons estompés, pro-